



# **PAS DE TRÊVE CONTRE L'AUSTÉRITÉ ET LA RÉGRESSION SOCIALE DANS LES FONCTIONS PUBLIQUES !**

## **TOUS DANS LA RUE LE 26 JANVIER !**

### **Un contexte de régression sociale intégral !**

Depuis quelques mois, nous observons une amplification de la dégradation du climat social et politique. Le gouvernement, qui avait depuis mai 2012 fait le choix d'un positionnement résolument favorable au patronat n'a pas raté une occasion de prouver qu'il était bien le domestique zélé du Medef. Les exemples ne manquent pas : pacte de responsabilité et ses 40 milliards d'exonérations de cotisations patronales à la branche famille, ses 50 milliards de coupes dans les dépenses publiques, Crédit Impôt Compétitivité Emploi et ses 40 milliards d'euros de cadeaux au patronat depuis deux ans, démantèlement du code du travail à travers la loi scélérate sur la « sécurisation de l'emploi » qui a sécurisé les licenciements en 2014, la Loi Macron I en 2015, la Loi El Khomri et la Loi Macron II en 2016...

Austérité à tous les étages, dumping social et générosité obscène et sans aucune contrepartie à hauteur de 230 milliards voués aux assistés du CAC 40 et du Medef : voilà les lignes directrices de Hollande, le laquais du patronat. Qu'on cesse de dire qu'il n'y a pas d'argent disponible pour financer une politique ambitieuse alors que l'évasion fiscale s'élève à 80 milliards et les dividendes versés aux actionnaires à 56 milliards !

A cette dérive libérale s'est rajoutée une dérive sécuritaire et réactionnaire bien au-delà des mesures nécessaires pour assurer la protection des populations contre la barbarie terroriste.

L'état d'urgence, contre lequel la CGT s'est prononcée, tout comme le discours sur l'unité nationale n'a été qu'une occasion de museler la légitime colère sociale et à neutraliser l'action syndicale qui la porte. Le gouvernement a tenté d'empêcher les manifestations syndicales, alors même qu'il a été d'une indulgence totale envers les rendez-vous sportifs, les attroupements pour consommer en période de fêtes de fin d'année, ou pire encore durant les marches punitives aux relents xénophobes en Corse.

Et surtout, avec l'acharnement judiciaire contre les salariés grévistes d'Air France, et ceux de Goodyear, sanctionnés de 24 mois de prison dont 9 fermes, comme s'ils étaient des criminels, alors que la direction avait retiré sa plainte et qu'ils ne faisaient que défendre 1 143 emplois. Le véritable ennemi de Hollande le Bonimenteur, ce n'est pas la finance mais les salariés, surtout s'ils luttent et sont syndiqués à la CGT. Politique économique et sociale de classe et donc justice de classe.

### **Entre austérité, libéralisme et casse des statuts : les fonctions publiques dans le viseur**

Les fonctions publiques ont été une cible de choix pour les ambitions antisociales du gouvernement via des lois scélérates.

Ainsi en est-il de la Loi Santé de 2015. Les prises en charge de la Sécu sont en baisse constante et les complémentaires désormais obligatoires ne prennent pas en compte le différentiel.

Les agents hospitaliers vont être frappés par une mobilité et une flexibilité rendues encore plus pénibles par la fermeture de nombreux services de soins de proximité. Et la mesure sur le tiers payant généralisé, largement mise en avant par la propagande officielle ne sera pas contraignante, vu que Mme Touraine a répété comme un mantra qu'aucune sanction n'était prévue contre les contrevenants ! Imposture !

Ainsi en est-il de la réforme du Collège. Elle ne remet pas en cause la faiblesse structurelle du budget alloué à l'Education. La part du Revenu Intérieur Brut allouée à ce secteur en France est toujours de 6% contre 7 % en Europe du Nord. Rien n'est prévu pour les élèves en difficulté, hormis une systématisation de l'accompagnement personnalisé en classe entière ! Et surtout l'autonomie et la mise en concurrence des établissements, révélateurs d'un esprit libéral, discrédite une réforme qui ne répond ni aux attentes des enseignants amenés à se disputer les miettes des moyens négociés localement, ni aux élèves dont l'encadrement pédagogique ne sera pas valorisé.

Ainsi en est-il des réformes territoriales récentes. Le gouvernement a taillé dans le

paysage des territoires et des collectivités de la République avec un sectarisme que n'aurait pas renié Madame Thatcher. Fusion des régions, dont le nombre a été divisé par deux, disparition des Conseils Départementaux d'ici 2020, disparition progressive des communes. Dans une logique comptable et libérale, on a abandonné le principe de proximité en éloignant toujours plus les services publics des usagers.

Là aussi, la baisse des moyens budgétaires est au cœur de cette régression : l'Etat a baissé ses dotations vers les collectivités à hauteur de 11 milliards d'euros entre 2015 et 2017, alors même qu'il ne leur est plus possible de lever de l'impôt sur les entreprises de leur territoire.

## **La nécessité d'une riposte syndicale à la hauteur de l'offensive antisociale !**

Incontestablement les agents des trois versants de la fonction publique et les syndicats CGT du Val-de-Marne ont pris toute leur part dans les mobilisations récentes, qu'il s'agisse de l'Hôpital Mondor sur la réforme du temps de travail à l'AP-HP, des « jeudis de la colère » mobilisant les personnels de nombreuses communes du département comme à Fontenay, à Choisy, à Villejuif où des initiatives ont rassemblé après plusieurs journées de grève des centaines d'usagers et d'agents territoriaux ou encore à Primark où les salariés luttent pour la hausse des salaires et le 13<sup>ème</sup> mois.

L'Union départementale CGT a apporté systématiquement son soutien à ces salariés et aux syndicats, comprenant qu'il est indispensable de réoccuper le terrain des mobilisations et des luttes pour faire entendre

des revendications qui sont au cœur des préoccupations des salariés, des retraités et des privés d'emploi. Le pouvoir d'achat dans les fonctions publiques a baissé de 14% depuis 2000.

A Air France comme à Goodyear ou à la STEF à Vitry, on a eu la preuve qu'aucune trêve patronale n'est à l'ordre du jour. Il n'y aura donc aucune trêve syndicale. Aucune union nationale, aucune union sacrée n'est envisageable.

La CGT défend sans compromis, ni exception les intérêts des salariés du privé comme du public qui sont aujourd'hui, comme rarement dans notre histoire sociale, visés par une attaque globale. Le 26 janvier sera donc l'occasion de construire une étape essentielle dans l'élaboration du rapport de forces !

## **TOUS DANS LA RUE LE 26 JANVIER !**

### **La CGT propose :**

- le dégel et la revalorisation substantielle du point d'indice ;**
- le financement des 32 heures par la réutilisation des 230 milliards, sans contrepartie au Medef ;**
- l'abrogation de la Loi Santé, de la réforme du Collège et des réformes territoriales.**